

Compte – rendu de la séance de Conseil Municipal du MARDI 11 JUIN 2019

**L’an deux mil DIX-NEUF, le MARDI 11 JUIN,
à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, sous la
Présidence de M. Jean-Jacques GARDRAT, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de membres présents : 7
Date de convocation : le 4 JUIN 2019**

Etaient présents : Jean-Jacques GARDRAT, Serge RENAULT, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Christophe CAJAT, Christine CHARREAU, Claudine LENOIR,

Absents excusés : Sandra FRAIN, Joël HALLAY, Agnès SURGENT, Jean-Noël THIBAULT et Bruno VUITTENEZ.

Absents : /

Pouvoirs : Sandra FRAIN à Christophe CAJAT, Joël HALLAY à Gérard PLATON, Agnès SURGENT à Serge RENAULT, Jean-Noël THIBAULT à Christine CHARREAU et Bruno VUITTENEZ à Jean-Jacques GARDRAT.

Monsieur Christophe CAJAT a été nommé secrétaire de séance.

0- Approbation du précédent compte-rendu de séance

Le compte-rendu de la séance du 6 mai 2019, qui a été transmis à tous les conseillers municipaux, n’appelle de leur part aucune observation. Le compte-rendu est donc approuvé à l’unanimité.

1-Continuités écologiques des espaces verts en centre-bourg : présentation par le CAUE 41 des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la convention d’objectifs

Madame FENATEU, Paysagiste au CAUE 41 présente au Conseil Municipal les différentes actions qui pourraient être mise en œuvre par la Commune au titre des continuités écologiques des espaces verts en centre-bourg. Elle rappelle qu’une convention d’objectifs a été passée avec le CAUE41 et qu’un partenariat aura lieu avec la Maison Botanique et l’Association Perche Nature.

Ces actions seront mises en œuvre dans la continuité de l’opération « Jardinons nos villages » qui a déjà été réalisée sur la Commune (2014-2016). Elles doivent permettre d’assurer une continuité écologique en centre-bourg et favoriser le développement de la biodiversité.

Ensuite, les différentes actions qui seront engagées sont présentées, à savoir :

- Développement de la biodiversité dans les rues, par la plantation de végétaux en « pied de mur » (secteur de la rue des Poilus et des ruelles adjacentes)
- Parc Consigny et Jardin Chapoton : concertation avec les utilisateurs pour définir un projet d’aménagement qui sera réalisé sous forme d’ateliers participatifs (plantations, fabrication de mobilier durable..., création d’un jardin expérimental...).
- opération de plessage et d’entretien raisonné des haies du Chemin Vert jusqu’au Clos de la Minauderie (poursuite de l’opération réalisée en 2015-2016).

Afin de présenter ces différentes actions et d’informer et d’associer les habitants, le CAUE41 installera un stand informatif lors du Marché Percheron du 22 juin.

2 – Etat d’avancement des projets de travaux 2019 (Restructuration-Réhabilitation Halle/RDC Mairie, Travaux de voirie)

-Travaux de Restructuration-Réhabilitation Halle/RDC Mairie :

Suite à consultation et examen des offres, les entreprises chargées des travaux (10 lots) ont été retenues. Le montant global des marchés s’élève à 332.356,23 € H.T. (montant prévisionnel : 390.300 € H.T.). Une première réunion de chantier aura lieu le 13 juin prochain.

Les travaux de dépollution (retrait amiante et plomb) sont repoussés au 1^{er} juillet et dureront 15 jours.

Durant la période des travaux, pour permettre l’accueil d’une partie des commerçants non-sédentaires à l’abri, un barnum sera mis à leur disposition et installé sur la place du Marché. Il avait été envisagé de louer ce matériel, mais après avoir effectué un comparatif coût location ou achat, il est apparu plus judicieux de procéder à l’achat d’un barnum qui pourra être réutilisé par la Commune et les associations (dépense de 12.231,84 € T.T.C.).

-Travaux de voirie-Rue des Poilus RD 921

Monsieur RENAULT, 1^{er} Adjoint, présente le planning des travaux et des diverses interventions. A partir du 17 juin, remplacement de la canalisation d'eau potable qui longe le pont de la Grenne en encorbellement (travaux à charge du SIVOM de Mondoubleau-Cormenon). La Commune procèdera à des travaux de reprise de caniveaux et bordures de trottoirs entre le pont de la Grenne et le passage à niveau, ainsi qu'à la remise à niveau des tampons de regard d'assainissement (coût : 10.557 € H.T. soit 12.668,40 € T.T.C.)

22 au 25 juillet 2019 : réfection par le CD41 de la bande de roulement de la chaussée Avenue de la Gare et fin août pour la rue des Poilus jusqu'au carrefour de l'Ormeau. Suite à ces travaux, la Commune procèdera au marquage de la signalisation verticale et horizontale et à la reprise des boucles de détection des feux tricolores.

3 – Personnel communal-création de poste pour un avancement de grade

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer les nouveaux emplois pour permettre des avancements de grade au profit de certains agents du personnel communal remplissant les conditions requises,

Le Maire propose à l'assemblée la création à compter du 1^{er} juillet 2019 :

- d'un (1) emploi permanent d'**ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL de 1^{ère} classe** à temps complet

Suite à nomination des agents sur le nouveau grade, les anciens emplois seront supprimés après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de Loir-et-Cher.

4 – Décision Modificative Budgétaire N1/2019-Budget Général

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative budgétaire n° 1/2019 comme suit concernant le Budget Principal 2019 :

SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉPENSES
2031 (20)	Frais d'études (Mission de suivi et conseil, mise en œuvre Actions Trame Verte Biodiversité Centre Bourg-Honoraires CAUE 41, Perche Nature, Maison Botanique)	+ 12.300 €
2188 (21)	Autres Immobilisation Corporelles (achat barnum toilé 108 m2)	+ 12.250 €
020	Dépenses Imprévues	-13.050 €
TOTAL		+ 11.500 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES
1322 (13)	Région (Subvention Conseil Régional 80 %-Actions Trame Verte Biodiversité Centre Bourg)	+11.500 €
TOTAL		+ 11.500 €

5- Compte-rendu des décisions prises par le Maire

Le Maire, considérant les délibérations du Conseil Municipal du 8 avril 2014 et du 11 septembre 2017, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2019/24	14 mai 2019	Conclusion d'un contrat de location d'une bouteille d'oxygène médical pour la piscine pour une durée de 5 ans pour un montant de 1.167,30 € H.T. soit 1.400,76 € T.T.C. Sté AIR LIQUIDE Healtcare
2019/25	14 mai 2019	Travaux de réfection des gouttières de l'immeuble communal sis Place St Denis-rue Leroy pour un montant de 4.342,62 € H.T. soit 5.211,14 € T.T.C. Entreprise Sylvain GERAY-Souday-Couëtron-au-Perche (41)
2019/26	14 mai 2019	Travaux de réfection de toiture Sanitaires Publics et Local SDF rue Porte Vendômoise pour un montant de 4.489,72 € H.T. soit 5.387,66 € T.T.C. Entreprise Sylvain GERAY-Souday-Couëtron-au-Perche (41)
2019/27	14 mai 2019	Attribution d'une concession cimetièrre pour une durée de 30 ans
2019/27 bis	15 mai 2019	Marché à Procédure Adaptée-Travaux Dépollution Amiante et Plomb Halle Rdc Mairie attribué à la SARL FP Environnement (St-Pierre-des-Corps-37) pour un montant de 32.509,72 € H.T. soit 39.011,66 € T.T.C.
2019/28	20 mai 2019	MAPA Travaux préparatoires et annexes à la réfection de la RD 921 (rue des Poilus/Avenue de la Gare) attribués aux entreprises suivantes : -Travaux divers voirie TP COLIN pour 10.557 € H.T. soit 12.668,40 € T.T.C. -Signalisation Horizontale et Verticale ESVIA pour 942,48 € soit 1.130,98 € T.T.C. -Signalisation Lumineuse Tricolore ENGIE-INÉO pour 840 € soit 1.008 € T.T.C.
2019/29	4 juin 2019	Décision de Refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis, 6 rue Charles Péguy
2019/30	7 juin 2019	Acquisition d'un barnum toilé structure EVOLUTION (6m x 18m) auprès des Ets PLISSON de Beaugency (45) pour un montant de 10.193,20 € H.T. soit 12.231,84 € T.T.C.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire :

- donne lecture de la lettre recommandée de Mme GAUVAIN signalant la chute de pierres des remparts de la forteresse dans son jardin. La Commission des Travaux se rendra sur place.
- fait savoir que la Communauté de Communes sollicite la création conjointe d'une place de stationnement PMR réglementaire à proximité de la Médiathèque et de la Maison Consigny (place de stationnement actuelle non conforme aux prescriptions techniques). Cette demande sera examinée par la Commission des Travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur RENAULT demande s'il faut effectuer le fauchage de l'herbe du terrain des Prés Barrés. Il est décidé de réaliser le fauchage quelques jours avant la Fête de l'Eté du 20 juillet.

-Dates à retenir :

- Lundi 15 juillet à 20 H : prochain Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 25

Le Maire
Jean-Jacques GARDAT

